

TABLE DES MATIÈRES

Bilan de l'année	24
Message du président	32
À propos du CRSH	34
Investissements du CRSH	36
États financiers	38

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

350, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa, Canada K1P 6G4

Tél. : (613) 992-0691
Télec. : (613) 992-1787
Site web : www.ccrsh.ca
Renseignements pour les médias : (613) 992-7302

Numéro de catalogue : CR1-2005
ISBN : 0-662-69197-0



***Violence chez
les ados***





***Violence chez
les ados***



*On peut faire
quelque chose*



**POUR RÉSOUDRE UN PROBLÈME, IL FAUT D'ABORD LE COMPRENDRE –
FONDAMENTALEMENT ET EN PROFONDEUR.**

**LE BATTAGE MÉDIATIQUE QUI ENTOURE QUELQUES CAS SENSATIONNALISTES
DE TAXAGE EXTRÊME ET DE VIOLENCE DANS LA COUR D'ÉCOLE PORTE PARFOIS
OMBRAGE À CE QUI SE PASSE VRAIMENT CHEZ LES JEUNES D'AUJOURD'HUI.**

**LA CHERCHEURE LORRIE K. SIPPOLA TENTE DE TROUVER LES VRAIES RÉPONSES, TRADUISANT
SES DÉCOUVERTES EN CONNAISSANCES QUE POURRONT UTILISER LES ÉCOLES, LES PARENTS
ET LES JEUNES DANS LEUR PROPRE VIE AFIN DE RECONNAÎTRE ET DE GÉRER LES SITUATIONS
DE HARCÈLEMENT ENTRE ADOLESCENTS.**

TITRE DU PROJET	Le harcèlement entre les jeunes durant la seconde enfance et l'adolescence : une perspective axée sur le développement
CHERCHEUR PRINCIPAL	Lorrie K. Sippola, University of Saskatchewan
PROGRAMME DU CRSH	Subvention ordinaire de recherche

Faites le choix santé...





Faites le choix santé...



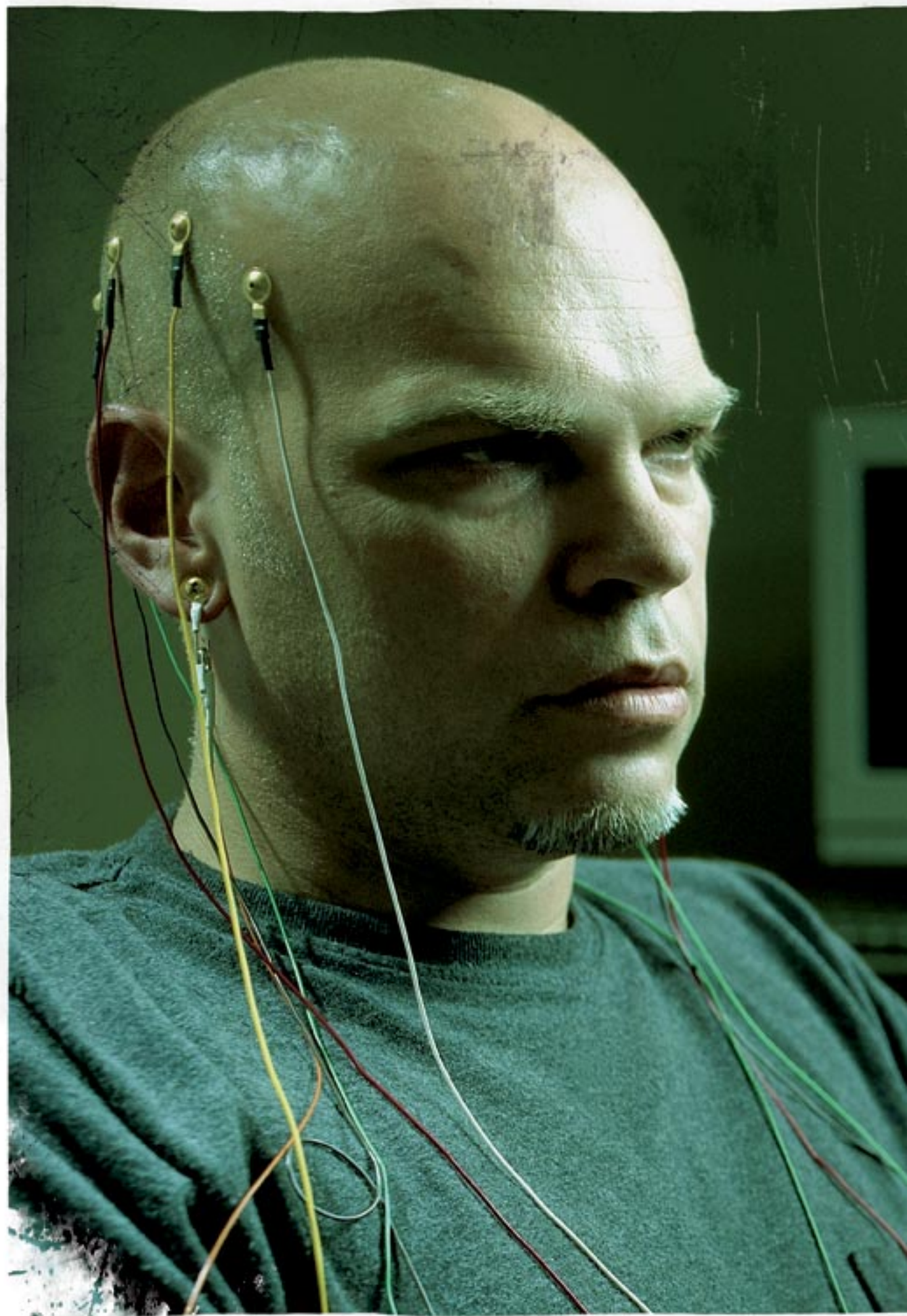


... celui de droite

POUR LES INUITS DU CANADA, VIVRE DES RESSOURCES DE LA TERRE EST UNE NÉCESSITÉ, UN IMPÉRATIF POUR LA SURVIE DE LEUR CULTURE. MAIS QUE FAIRE QUAND DES CONTAMINANTS DE L'ENVIRONNEMENT S'INFILTENT DANS LA CHAÎNE ALIMENTAIRE ET MENACENT LA SANTÉ D'UNE POPULATION?

JOANNA KAFAROWSKI S'INTÉRESSE À LA MANIÈRE DONT LES FEMMES DES COLLECTIVITÉS INUITES FAVORISENT, EN MATIÈRE DE SANTÉ, LA PRISE DE BONNES DÉCISIONS QUI CONTRIBUENT À PRÉSERVER LES PRATIQUES CULTURELLES – PAR EXEMPLE EN PERSUADANT LES CHASSEURS D'UTILISER DES BALLES D'ACIER PLUTÔT QUE DES BALLES DE PLOMB, QUI SONT TOXIQUES (COMME CELLES AYANT SERVI À TUER LA PERDRIX DE LA PHOTO DE GAUCHE).

TITRE DU PROJET	Le discours des femmes inuites sur les contaminants de l'environnement : lien entre conscience personnelle et action sociale
CHERCHEUR PRINCIPAL	Joanna Kafarowski, University of Northern British Columbia
PROGRAMME DU CRSH	Bourse de doctorat du CRSH



*On peut voir
vos pensées*





*et vous
le pouvez aussi*



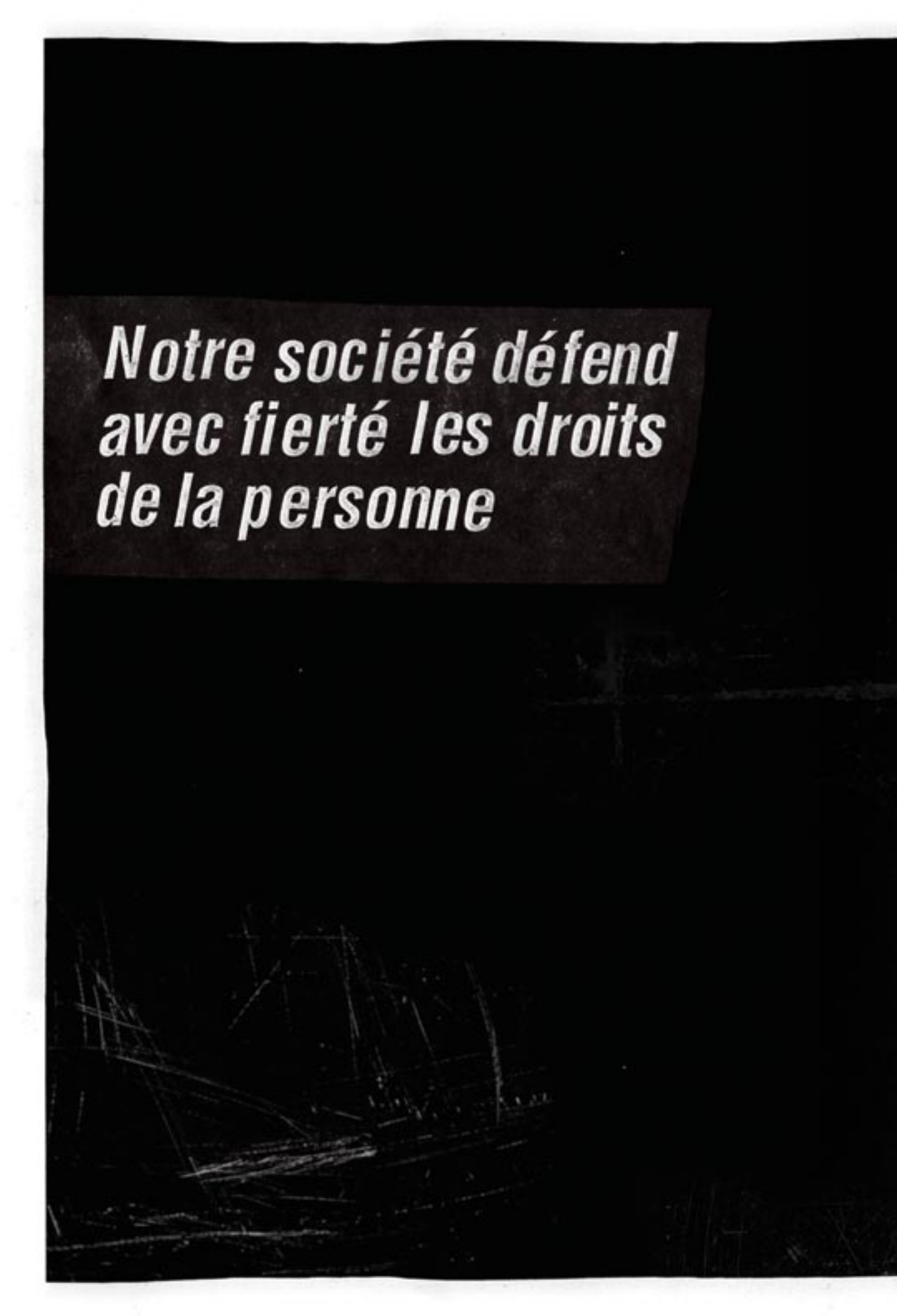
IMAGINEZ UN PEU CE QUI A DÛ SE PASSER LA PREMIÈRE FOIS QU'UN ÊTRE HUMAIN A APERÇU SON VISAGE EN REGARDANT UNE SURFACE RÉFLÉCHISSANTE.

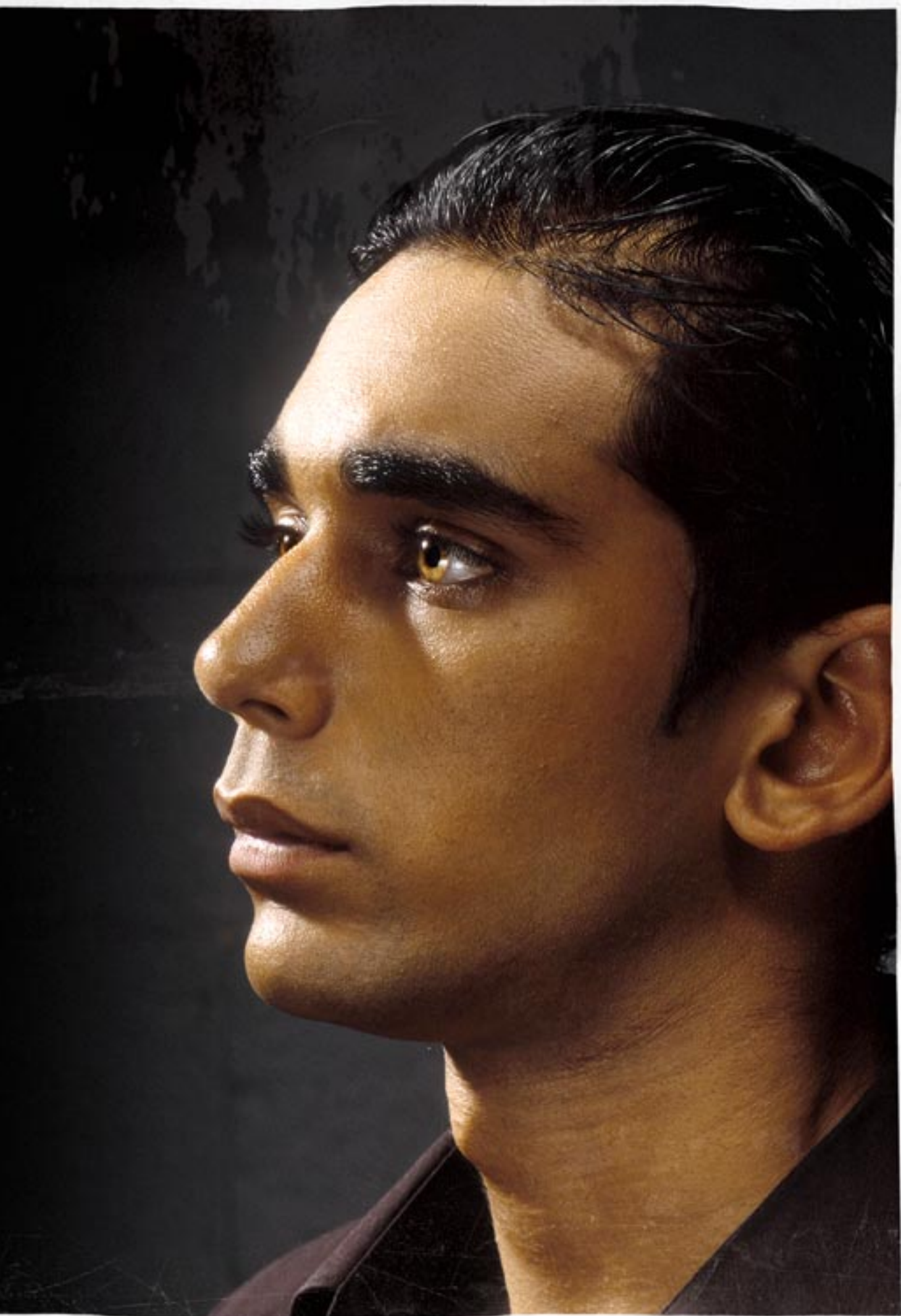
AUJOURD'HUI, L'ARTISTE ALAN DUNNING ET SES COLLÈGUES REPOUSSENT LES FRONTIÈRES DE LA RECONNAISSANCE – NON PAS PAR UNE APPROCHE MIROIR-VISAGE, MAIS PLUTÔT PAR L'ÉTUDE DES ÉTATS INVISIBLES DU CORPS HUMAIN ET DE L'ESPRIT.

ALLIANT INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET VISION ESTHÉTIQUE, LES PROJETS DE M. DUNNING EN RECHERCHE ARTISTIQUE ONT PERMIS DE PRODUIRE – ET DE DONNER À VOIR AU MONDE ENTIER – TOUTES SORTES DE CHOSES, DES « FORMES DE PENSÉE » EN TROIS DIMENSIONS AUX REPRÉSENTATIONS VIVEMENT COLORÉES DES AURAS ÉLECTROCHIMIQUES DU CORPS.

TITRE DU PROJET	Le corps aurique : représentation visuelle et sonore de la physiologie humaine en trois dimensions
CHERCHEUR PRINCIPAL	Alan Dunning, Alberta College of Art and Design
PROGRAMME DU CRSH	Subvention de recherche-crédation en arts et lettres

*Notre société défend
avec fierté les droits
de la personne*





*Notre société défend
avec fierté les droits
de la personne*



mais pas les siens

LA VÉRITÉ, C'EST QU'UN LARGE FOSSÉ SÉPARE LES DROITS DES CITOYENS DE CEUX DES ÉTRANGERS QUI VIVENT AU CANADA ET DANS D'AUTRES PAYS OCCIDENTAUX.

FRANÇOIS CRÉPEAU A PASSÉ 20 ANS À « FOUILLER » CE FOSSÉ. IL ANALYSE LES LOIS QUI AUTORISENT LA DÉTENTION SUR DE SIMPLES PRÉSUMPTIONS, CE QUI PERMET AUX AUTORITÉS DE RENVOYER LES GENS DANS DES PAYS OÙ ILS ONT DÉJÀ RISQUÉ LEUR VIE EN TENTANT DE FUIR. LA QUESTION QUE POSENT ULTIMEMENT SES RECHERCHES : LES NATIONS PARVIENDRONT-ELLES UN JOUR À METTRE EN APPLICATION UNE NORME UNIVERSELLE DES DROITS DE LA PERSONNE?

TITRE DU PROJET

L'étranger comme menace à la sécurité : étude transdisciplinaire du lien entre la migration et le nouveau paradigme sécuritaire

CHERCHEUR PRINCIPAL

François Crépeau, Université de Montréal

PROGRAMME DU CRSH

Initiative de développement de la recherche

Le cœur de la ville



萬發

MANNAN GROCERY

FRUIT & VEGETABLES

ALL FOOD THỰC PHẨM Á ÂU

中西雜貨

ផ្លូវលេខ ១៧ ភ្នំពេញ

TEL 8973069

800 4040

Sunkist

SWEET TAMARIND

FRESH TARO

PRODUCE OF CHINA

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

.sk.

ORANGES

Le cœur de la ville



萬發 MANN
FRUIT & VEGETABLES
中西雜貨





Notice Avis

Plan d'aménagement -
Avis de contrôle

Site Plan
Announc

Avis de démolition

Notic
Dem

Futur emplacement pour
condominiums de luxe.
Démolition prévue pour le 23 août.

Luxury Condon
constructed on
Block to underg

Renseignements en français
543-2435, poste 23812

Inquiries in E
543-2435, e.

PARTOUT AU CANADA, LA PHYSIONOMIE DES QUARTIERS URBAINS EST EN TRAIN DE CHANGER. RAPIDEMENT ET RADICALEMENT.

QU'ADVIENT-IL ALORS DE LEUR DIVERSITÉ ETHNIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE LORSQUE L'ARGENT Y COULE À FLOTS ET QUE LE MARCHÉ IMMOBILIER MONTE EN FLÈCHE?

LES GENS QUI HABITENT LES QUARTIERS URBAINS ONT-ILS LE POUVOIR DE CRÉER ACTIVEMENT DES COMMUNAUTÉS QUI SONT INCLUSIVES ET OÙ RÈGNE LA COHÉSION? CE SONT LÀ QUELQUES-UNES DES QUESTIONS QU'EXAMINENT DAVID HULCHANSKI ET SES COLLABORATEURS DANS LE CADRE DE LEUR RECHERCHE FINANCÉE PAR LE CRSH.

TITRE DU PROJET

Le phénomène de l'embourgeoisement et la création possible de communautés inclusives : étude de cas des quartiers du centre-ouest de Toronto

CHERCHEUR PRINCIPAL

David Hulchanski, University of Toronto

PROGRAMME DU CRSH

Alliance de recherche universités-communautés

Droits de la personne.
Quartiers en mutation.
Représentations artistiques de
ce à quoi ressemblent nos sentiments.

Les travaux financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) couvrent une incroyable diversité de sujets et d'études.

Le CRSH fait plus que simplement appuyer des projets de recherche individuels : il s'efforce activement de donner aux chercheurs des possibilités et des moyens de partager leurs découvertes et d'échanger leurs idées. De puiser dans les disciplines les uns des autres et d'appliquer leur compréhension à la vie du 21^e siècle.

En évitant les suppositions et les idées reçues, ces recherches ouvrent la voie à de nouvelles façons de comprendre : de nouvelles formes de savoir qui s'écartent de la tradition universitaire, impliquant de nouveaux joueurs et de nouveaux points de vue.

Il ne s'agit pas de rester dans les sentiers battus ou d'en sortir.

Il s'agit plutôt de s'en éloigner complètement.

SAVOIR, C'EST COMPRENDRE

Bilan de l'année

[01 . Révéler le CRSH]

D'hier à aujourd'hui

La liberté de pensée et la faculté créatrice sont, par tradition, à la base des sciences humaines. Les chercheurs qui y évoluent revendiquent, dans leur quête du savoir, le droit d'aller à l'encontre des idées reçues et assument le risque de la controverse. Ils insistent sur la nécessité de pouvoir poser toutes les questions qui les animent, des difficiles aux plus subtiles, des contestées aux plus embarrassantes.

Ce sont ces valeurs qui permettent aux chercheurs en sciences humaines de faire naître de vraies « révélations » – des découvertes certes éclairantes, mais qui nous montrent aussi de nouvelles façons de comprendre le monde et répondent à des questions que nous n'aurions même pas imaginées.

De telles révélations ont le pouvoir de transformer notre façon de voir, de penser et d'agir. Elles nous offrent la possibilité de changer, de manière positive, tous les aspects de notre vie : social, politique, économique, culturel et personnel.

En 1977, le Parlement a créé le CRSH afin de veiller à ce que les chercheurs canadiens aient toujours les moyens de générer ce genre de révélation. Et, depuis plus de 25 ans, c'est exactement ce que le CRSH fait.

Une tribune pour les questions inusitées

Le CRSH appuie aussi bien la recherche ciblée qui traite de problèmes sociaux, politiques et économiques de l'heure que celle de grande envergure qui apporte un tout nouvel éclairage et dont émergent des idées extrêmement inspirantes et influentes – par exemple les révélations des Jane Jacobs, Marshall McLuhan, Northrop Frye, Henry Mintzberg et Richard Tremblay.

Dans les deux cas, l'atteinte de l'excellence passe par l'indépendance de la recherche. Ce sont là des valeurs fondamentales que protège le processus d'évaluation

par les pairs mis en place par le CRSH et que reflète l'architecture du Programme des subventions ordinaires de recherche, son plus important programme, qui est – et restera – au cœur de sa raison d'être.

En 2004-2005, le CRSH a financé plus de 2 300 projets dans le cadre du Programme des subventions ordinaires de recherche. Ces projets vont de l'étude sur l'éloquence de la lessive dans l'art et la littérature en Occident, menée par Aritha van Herk, écrivaine et chercheure de renom, aux fouilles archéologiques de John Oleson, éminent professeur en études grecques et romaines à l'University of Victoria.

Des recherches comme celles-là soulèvent souvent des questions que personne n'avait encore pensé poser. Elles contribuent à bâtir une base de connaissances diversifiée qui nous aide, en tant que société, à mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons tout en enrichissant notre vie culturelle et intellectuelle.

Le professeur Oleson, par exemple, supervise actuellement des fouilles à Humayma, en Jordanie, un lieu qui a vu défiler plusieurs cultures pendant de nombreux siècles. Bien que ses travaux soient axés sur la période d'occupation romaine s'étalant du II^e au IV^e siècle apr. J.-C., ils jettent un éclairage nouveau sur les interactions entre différentes cultures du Moyen-Orient, un sujet tout à fait d'actualité.

Cette année, malgré l'augmentation considérable du nombre de demandes soumises dans le cadre du Programme des subventions ordinaires de recherche, le CRSH est parvenu à maintenir le taux de réussite de son programme à 43 p. 100.

Le début d'un temps nouveau

La communauté des chercheurs en sciences humaines du Canada a énormément évolué en une génération. Il n'est donc pas étonnant que ses besoins aient eux aussi changé.

LA RECHERCHE FINANCÉE PAR LE CRSH NOUS AIDE, EN TANT QUE SOCIÉTÉ, À MIEUX COMPRENDRE LE MONDE DANS LEQUEL NOUS VIVONS TOUT EN ENRICHISSANT NOTRE VIE CULTURELLE ET INTELLECTUELLE.

LES PROGRAMMES DU CRSH ENCOURAGENT LES CHERCHEURS DE DIFFÉRENTES DISCIPLINES À TRAVAILLER ENSEMBLE DE FAÇON À FAIRE CONNAÎTRE DE NOUVELLES IDÉES QUI PEUVENT ÊTRE UTILISÉES POUR FAIRE DU CANADA – ET DU MONDE – UN ENDROIT OÙ IL FAIT BON VIVRE.

Au début de 2004, le CRSH a mené une consultation-discussion dans tout le pays afin de savoir exactement ce que les Canadiens attendaient du CRSH et de réexaminer le rôle important qu'il joue dans l'appui à la recherche au Canada.

Les réponses sont venues de toutes parts : universités, collèges, associations savantes, instituts de recherche, organisations caritatives, groupes de réflexion, ministères ainsi qu'organismes communautaires et bénévoles. Cette consultation-discussion a été une première occasion, pour les diverses parties intéressées par la recherche effectuée au Canada, de se rassembler et de réfléchir sur leurs buts communs.

En janvier 2005, au moment de publier son Rapport sur la consultation, une orientation claire s'est imposée au CRSH : il devait transformer le conseil subventionnaire qu'il était en un véritable conseil du savoir. Au printemps, le Conseil de direction a approuvé le plan appuyant cette nouvelle orientation.

La vision qui sous-tend cette transformation consiste à « faire participer activement les Canadiens à la production du savoir par la recherche et à son application en vue de créer un monde juste, libre, prospère et dynamique sur le plan culturel ». Un conseil du savoir aura pour objectifs-clés de maximiser l'*impact* de la recherche sur la société et d'établir une meilleure *connexion* entre les disciplines, les régions ainsi que les communautés de façon à ce que le savoir issu de la recherche – et la nouvelle compréhension qui en découle – aille au-delà du milieu universitaire et des intérêts des communautés spécialisées.

Cette année, le CRSH donne suite à sa nouvelle vision en mettant sur pied des programmes expérimentaux qui offrent aux chercheurs la possibilité de partager leur travail à une plus vaste échelle avec leurs pairs et le reste de la société.

Le CRSH a travaillé avec les chercheurs sur un concept de création de réseaux de recherche – des

réseaux permettant aux chercheurs, aux responsables de l'élaboration de politiques et aux praticiens de partager des résultats et d'apprendre les uns des autres. Il a également lancé de nouveaux programmes ciblés et reconnu l'excellence de la recherche canadienne en décernant plusieurs prix prestigieux qui ont retenu, comme jamais auparavant, l'attention des médias.

Dans tous les cas, le but visé par le CRSH était de créer des liens et d'accroître l'impact de la recherche en sciences humaines au Canada.

[02 . Avoir de l'impact]

Au sujet des questions de l'heure

Taxage. Pollution. Droits de la personne. Modification du paysage urbain. Les projets mis en vedette dans les premières pages de ce rapport montrent bien à quel point la recherche en sciences humaines peut être fascinante. Elle captive l'imagination. S'enracine dans la conscience du public.

À preuve, l'enthousiasme des médias à l'égard des récipiendaires du deuxième gala annuel du CRSH. Un enthousiasme qui a d'ailleurs valu au Conseil la couverture médiatique la plus grande et la plus positive jamais accordée à ce jour pour un seul événement. Plusieurs mois après, on en parlait encore. Les deux lauréats, Alex Michalos et Michael Atkinson, ont fait l'objet d'une quarantaine d'articles dans des publications nationales et locales, rejoignant ainsi quelque quatre millions de lecteurs, et ont été entendus partout au pays sur les ondes de huit stations radiophoniques. L'intérêt médiatique qu'a suscité ce seul événement a permis au CRSH d'accroître de 15 p. 100, par rapport à l'année précédente, son lectorat et son auditoire.

Signalons également que les chercheurs financés par le CRSH sont régulièrement sollicités pour offrir leur expertise au cours d'émissions radio et télé aux quatre coins du pays.

Les histoires de recherche affichées cette année sur le site Web du CRSH ont attiré plus de 70 000 internautes. Au total, les communications du CRSH – y compris ses publications, ses événements spéciaux et ses couvertures médiatiques – ont permis d'introduire la recherche en sciences humaines dans les foyers de millions de Canadiens.

Dans la vraie vie

La recherche en sciences humaines ne fait pas que les manchettes. Qu'il soit question de multiculturalisme et de sécurité nationale, de mariage entre personnes de même sexe ou de vol d'identité, les résultats de recherche ont un impact direct sur la vie des hommes et des femmes, des enfants et des personnes âgées, des citoyens et des réfugiés.

Les programmes du CRSH encouragent les chercheurs de différentes disciplines à travailler ensemble de façon à faire connaître de nouvelles idées qui peuvent être utilisées par les dirigeants des milieux politiques, d'affaires et communautaires pour faire du Canada – et du monde – un endroit où il fait bon vivre.

John Weaver, de la McMaster University, mène actuellement deux projets de recherche très différents, tous deux susceptibles d'avoir une incidence sur la vie des citoyens canadiens et des habitants du monde entier. Le premier est une recherche concertée internationale visant à examiner les réelles implications de la mondialisation – l'intérêt du professeur Weaver mettant l'accent sur la question des droits de la personne dans un contexte de mondialisation. Le second examine le très personnel et très complexe problème du suicide, dont les résultats de recherche pourraient presque littéralement sauver des vies.

En matière de concurrence

La recherche alimente l'éducation universitaire. Elle permet aux étudiants d'avoir accès à un savoir de pointe. Elle leur fait expérimenter, en direct, le pouvoir de la découverte et la façon dont la recherche peut profondément changer notre façon de penser. Ceux qui ne deviennent pas des chercheurs apportent ces connaissances dans le milieu du travail, se servant de leur intelligence et de leur créativité pour renforcer

PLEINS FEUX SUR L'EXCELLENCE

Récipiendaires des prix du CRSH, 2004-2005

Qu'il soit question de la santé mentale des soldats américains ou des séquelles psychologiques de l'apartheid, Alex Michalos est sollicité de par le monde à titre d'expert en matière de qualité de vie. Cette année, ses travaux ont été récompensés par l'attribution de la Médaille d'or du CRSH pour les réalisations en recherche.

Avec ses études provocatrices sur l'engouement des hommes pour la chirurgie esthétique, Michael Atkinson a été propulsé à l'avant-scène intellectuelle canadienne. Ses recherches lui ont mérité le prix Aurore du CRSH

l'avantage concurrentiel de l'économie canadienne axée sur le savoir.

En 2004-2005, le Programme des bourses d'études supérieures du Canada s'est ouvert aux étudiants de doctorat, permettant ainsi au CRSH d'appuyer 24 p. 100 d'étudiants des cycles supérieurs de plus que l'année précédente. En tout, les bourses d'études supérieures du Canada et les bourses de doctorat du CRSH ont permis de financer 2 760 des meilleurs étudiants de maîtrise et de doctorat du Canada.

Cette année, Dwight Newman, étudiant de doctorat, a reçu la bourse William E. Taylor, annuellement offerte par le CRSH, pour ses travaux exceptionnels portant sur les droits de la personne – ce qui le consacre meilleur représentant de la nouvelle génération de penseurs du Canada de l'année 2004-2005.

La recherche de M. Newman, qui étudie la façon dont les pays gèrent les droits des groupes minoritaires, a déjà influencé une décision de la Cour suprême du Canada. La bourse William E. Taylor permettra au chercheur de profiter de cette réussite au moment où il s'apprête à démontrer que les groupes, tout comme les individus, peuvent revendiquer leurs droits en toute légitimité.

[03 . Favoriser une meilleure connexion]

Afin de maximiser l'impact et la qualité de la recherche en sciences humaines, les programmes du CRSH incitent les chercheurs à élargir leur réseau de manière à créer des partenariats qui dépassent les barrières physiques, institutionnelles et intellectuelles.

Un plus vaste réseau de liens permet aux chercheurs non seulement de diversifier leur base de connaissances – en puisant une expertise à même d'autres disciplines

et communautés et en en tirant parti –, mais également de s'assurer que leurs résultats de recherche profitent au plus grand nombre.

Une meilleure connexion assure une plus grande visibilité à la recherche canadienne sur la scène internationale et offre aux chercheurs de nouvelles perspectives qui améliorent les questions posées ainsi que les méthodes utilisées pour y répondre.

En réseau

L'une des principales innovations du CRSH de cette année concerne le réseautage de la recherche. L'idée s'appuie sur les leçons de réseautage et de gestion tirées de programmes comme les Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), les Grands travaux de recherche concertée (GTRC) et l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ). Le but poursuivi? Soutenir la création de réseaux nationaux de chercheurs travaillant ensemble sur différentes questions interreliées en finançant l'infrastructure, des modèles de gestion et d'autres outils de collaboration.

En 2004-2005, le CRSH a subventionné 31 équipes de recherche afin qu'elles élaborent des propositions portant sur le fonctionnement des réseaux de recherche.

Steven Savitt, professeur de philosophie à l'University of British Columbia, s'est vu attribuer une de ces subventions. Sa proposition : créer un réseau de philosophes et de spécialistes de la physique théorique dans le but de travailler sur le problème du temps, plus particulièrement sur son fonctionnement, qui semble différent aux niveaux quantique et cosmique.

En étudiant le concept de la gravité quantique, M. Savitt et ses collègues comptent mettre au point une approche interdisciplinaire qui pourrait permettre de trouver le chaînon manquant de la physique : la théorie unifiée. Cette collaboration ambitieuse pourrait avoir un grand impact sur notre façon de comprendre le monde – aussi grand que celui de la théorie de la relativité d'Einstein.

LES PROGRAMMES DU CRSH INCITENT LES CHERCHEURS À ÉLARGIR LEUR RÉSEAU DE MANIÈRE À CRÉER DES PARTENARIATS QUI DÉPASSENT LES BARRIÈRES PHYSIQUES, INSTITUTIONNELLES ET INTELLECTUELLES.

Sur le terrain

Les chercheurs financés par le CRSH élargissent leurs horizons en s'associant avec des organismes communautaires locaux, qu'ils considèrent comme des partenaires égaux.

La recherche de David Hulchanski sur le changement urbain dans les quartiers des centres-villes en est un exemple. Mené à l'University of Toronto et financé par l'intermédiaire du programme des ARUC du CRSH, ce projet compte près de 30 partenaires, dont la ville de Toronto, la St. Christopher House et le Centraide de la région du Grand Toronto.

Cette année, Lon Dubinsky, de la Kamloops Art Gallery, a travaillé en collaboration avec des chercheurs de la Thompson Rivers University dans le but de découvrir pourquoi les organisations de mise en valeur de l'art et du patrimoine semblent être en plein essor dans les petites villes. Dans un autre ordre d'idées, Elizabeth Jane Ursel, de l'University of Manitoba, dirige, de concert avec le ministère des Services à la famille de la province, une étude longitudinale portant sur les femmes victimes d'abus de leur partenaire.

Fort du succès du programme des ARUC et d'initiatives communautaires comme celles de MM. Hulchanski et Dubinsky et de M^{me} Ursel, le CRSH a lancé, en 2004-2005, deux nouveaux programmes qui appuient la création de liens entre les milieux universitaire et non universitaire.

Le Programme de subventions liées à l'économie sociale rapproche les chercheurs universitaires et les groupes communautaires sans but lucratif – comme les organismes de bienfaisance et les coopératives de crédit –, dont le principal objectif est d'offrir des services à leur communauté. Ce nouveau programme présente des avantages pour les deux parties : les chercheurs auront droit à un regard privilégié sur les organisations d'économie sociale qu'ils étudient, et les groupes communautaires bénéficieront d'une aide pour améliorer leur efficacité.

CONNEXION TOUS AZIMUTS

Les colloques et les ateliers financés par le CRSH permettent d'établir des liens importants et durables entre les chercheurs, les responsables de l'élaboration de politiques et le grand public.

Cette année, le CRSH a appuyé 132 colloques et ateliers portant sur un ensemble de questions pressantes dont voici quelques exemples :

Négocier des compromis dans les sociétés divisées : les leçons de l'Afrique du Sud applicables à la situation israélo-palestinienne – Simon Fraser University

Jeunes, drogues et violence : des liens à comprendre – Université de Montréal

La délimitation des frontières en zone aquatique : l'expérience des Premières nations dans les régions limitrophes des Grands Lacs – University of Western Ontario

LA RECHERCHE S'EXPOSE

En février 2005, le CRSH a été l'hôte du Projet du savoir, qui a rassemblé, à Ottawa, 80 équipes de recherche dans le but de discuter d'enjeux divers, tels que les villes et l'environnement, le vieillissement de la population et la technologie. Réunissant des universitaires, les médias et le grand public, cette « exposition du savoir » a fait connaître le concept des réseaux stratégiques de recherche du CRSH aux responsables de l'élaboration de politiques, qui l'ont appuyé avec enthousiasme.

LES CHERCHEURS CANADIENS MÉRITENT D'OCCUPER UNE PLUS GRANDE PLACE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE. ILS FONT UN TRAVAIL FOUILLÉ, STIMULANT ET D'UNE QUALITÉ INDISCUTABLE.

Le programme des Réalités autochtones permet quant à lui d'établir des partenariats égaux entre les chercheurs universitaires et les communautés autochtones en puisant autant dans les valeurs et les connaissances traditionnelles autochtones que dans l'expertise de recherche actuelle.

Les travaux de Ryan Heavy Head, chercheur au Red Crow Community College, en Alberta, remettent en question l'hypothèse selon laquelle les méthodes d'apprentissage autochtones et non autochtones sont difficilement conciliables. Du coup, le chercheur montre comment et pourquoi ces traditions, quand elles sont appliquées à un même problème, procurent des avantages bénéfiques – bien que complètement différents – aux deux types d'apprentissage.

Dans tous les cas, ces ponts établis entre les organismes communautaires et les universités favorisent la création d'occasions de recherche ainsi que la conception de solutions issues de la recherche, qui n'existeraient pas autrement.

Au-delà des frontières

Les chercheurs canadiens méritent d'occuper une plus grande place sur la scène internationale. Ils font un travail fouillé, stimulant et d'une qualité indiscutable. Ils peuvent enrichir le corpus mondial des connaissances – et en tirer parti.

Cette année, des programmes du CRSH comme l'Initiative de la nouvelle économie et les Grands travaux de recherche concertée ont permis à des centaines de chercheurs canadiens d'entrer en contact avec des collègues partout dans le monde et de mettre sur pied des projets de recherche de grande envergure.

Byron Spencer, professeur d'économie à la McMaster University, dirige un projet de recherche concertée qui explore – et qui a commencé à faire voler en éclats – l'hypothèse voulant que le vieillissement des

baby-boomers entraîne une crise économique au Canada et dans d'autres pays. Harry Diaz, professeur de sociologie et d'études sociales à l'University of Regina, s'est associé avec des chercheurs chiliens pour étudier le problème du changement climatique et, en particulier, la façon de gérer la diminution de l'approvisionnement en eau dans le monde.

Ian Kerr, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éthique, droit et technologie à l'Université d'Ottawa, dirige quant à lui un projet particulièrement opportun, *La quête de l'identité : comprendre l'importance de l'anonymat et de l'authentification dans une société interconnectée*. Dans le cadre de son projet, qui réunit des chercheurs du monde entier en histoire, en philosophie, en éthique, en droit, en politique et en technologie, M. Kerr étudie les concepts sociaux et politiques de la confidentialité et la manière dont ils sont touchés par les nouvelles technologies des communications et de surveillance.

En dehors des sentiers battus

Plus on établit de liens en dehors du cadre universitaire, plus les chances sont grandes d'acquérir non seulement de nouvelles connaissances, mais aussi de nouveaux moyens d'acquérir ces connaissances.

Gérard Duhaime, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée à l'Université Laval, est un exemple qui illustre bien les possibilités qui s'offrent aux chercheurs qui n'hésitent pas à choisir des voies inusitées.

Dans le cadre du volet canadien d'une étude internationale portant sur les conditions de vie dans l'Arctique, M. Duhaime a constaté que les peuples autochtones du Nord ont souvent une perception de leurs conditions de vie qui est très différente de celle des gouvernements qui font une enquête sur eux. Il a donc travaillé en étroite collaboration avec des groupes autochtones du Nord canadien afin de modifier le modèle

d'enquête statistique standard. Résultat : il a recueilli davantage de données, plus justes, non seulement sur les conditions économiques officielles, mais également sur des conditions non officielles, comme la chasse, la pêche et le commerce, des activités qui sont essentielles à la vie dans le Nord.

Cette année, le Programme de subventions de recherche-crédation en arts et lettres a permis à des chercheurs-crédateurs de tout le pays d'accomplir des recherches novatrices qui ont mené à la création d'œuvres d'art. Ce programme unique – illustré par « Formes de pensée », le projet d'Alan Dunning qui est décrit dans les premières pages de ce rapport – ouvre la porte à une toute nouvelle perspective de création de connaissances pour la communauté dynamique des chercheurs du CRSH.

[04 . Aller toujours plus loin]

Les apparences sont parfois trompeuses. Le monde n'est pas tout blanc ou tout noir. Ce sont là des vérités qu'il est facile d'oublier au profit d'idées reçues qu'on adopte sans trop se poser de questions. Des exemples : la violence chez les adolescents est inévitable; les traditions autochtones et la modernité ne font pas bon ménage; au nom du progrès et de l'économie mondiale, on doit sacrifier la vie animée des quartiers urbains; l'art est un divertissement plutôt qu'une valeur sociale; la sécurité doit triompher des droits de la personne.

La recherche en sciences humaines va beaucoup plus loin. Elle va au-delà des apparences, des vœux pieux, des histoires qu'on raconte dans les médias et des discours. Elle révèle le détail et la complexité qui sont

à la base des questions pressantes de l'heure et des idées fausses qui ont cours.

Elle nous permet de remettre en question nos hypothèses et nos préjugés. Elle nous permet de changer notre perception du monde, de ne pas le voir tout blanc ou tout noir, de tenter de mieux le comprendre et de l'alimenter d'actions intelligentes.

En s'ouvrant à de nouvelles façons d'acquérir des connaissances et en encourageant l'établissement de liens entre les milieux universitaire et non universitaire, le CRSH aide plus que jamais les chercheurs canadiens à accroître leur capacité de recherche – à imaginer de nouvelles questions et à trouver des façons novatrices d'y répondre. Grâce à la recherche, les Canadiens augmentent leur pouvoir de « révélation » et proposent ainsi au reste du monde une nouvelle manière de comprendre.

Dans un contexte de mondialisation qui se complexifie sans cesse, de telles révélations peuvent transformer nos vies en profondeur. Elles sont essentielles à la santé et au bien-être des individus et des sociétés. Elles sont également essentielles à la vitalité politique, économique et intellectuelle de notre nation et de toutes les autres.

En tant que conseil du savoir, le CRSH continuera d'encourager la création de liens entre les chercheurs ainsi que les communautés et s'efforcera constamment de maximiser l'impact de ce travail – voyant le monde avec des yeux neufs, projetant ce savoir là où il sera une source d'inspiration et une occasion de débat, là où il sera un moyen d'inciter individus, communautés et gouvernements à l'action et d'augmenter la capacité du Canada en matière de découverte.

EN TANT QUE CONSEIL DU SAVOIR, LE CRSH CONTINUERA D'ENCOURAGER LA CRÉATION DE LIENS ENTRE LES CHERCHEURS AINSI QUE LES COMMUNAUTÉS ET S'EFFORCERA CONSTAMMENT DE MAXIMISER L'IMPACT DE CE TRAVAIL.

Révélation personnelles

Entrevue sur le vif avec le président sortant du CRSH : ce qu'il a fait, ce que son expérience lui a apporté et pourquoi il considère qu'on devrait parler davantage de la recherche en sciences humaines au Canada.

Tout le long de votre mandat, vous avez prôné le changement, mais, durant votre dernière année, on peut dire que vous avez remué ciel et terre. Vous avez ouvert la porte aux artistes dans les universités ainsi qu'aux communautés autochtones. Par l'intermédiaire de consultations menées auprès du milieu universitaire et d'organismes gouvernementaux et communautaires, vous avez amené des centaines de personnes à réfléchir sur l'avenir du CRSH et de la recherche en sciences humaines et à en parler. Avez-vous atteint l'objectif que vous vous étiez fixé?

Je voulais donner une sorte de décharge électrique à la communauté universitaire. La réveiller. L'encourager à prendre son destin en main. Je ne suis pas sûr que les consultations aient permis de réaliser tout cela, mais je crois que les chercheurs en sciences humaines commencent à voir qu'un changement s'impose. La recherche est en train de changer. La société aussi. Notre façon de faire doit donc changer elle aussi.

En tant que spécialiste quantiste des sciences sociales, vous avez été critiqué durant votre présidence pour avoir favorisé la recherche ciblée dans le domaine des « sciences sociales » plutôt que des « humanités ». Comment aimeriez-vous que l'appui du gouvernement fédéral aux humanités évolue au cours des cinq prochaines années?

Premièrement, bien que ce soit difficile à prouver hors de tout doute, je pense qu'en étant à la remorque des sciences sociales, les humanités sont sorties gagnantes sur le plan financier.

Deuxièmement, la distinction entre les deux est passablement floue. En bout de ligne, les humanités – tout comme les sciences sociales – permettent de répondre à des questions cruciales. Ce dont nous avons parlé au cours de l'exercice sur la transformation – le besoin de créer des liens entre les chercheurs et avec les médias et le gouvernement en dehors du milieu universitaire ainsi que la nécessité de diffuser davantage les connaissances – s'applique aussi bien aux sciences sociales qu'aux humanités.

J'aimerais que les humanités occupent une place plus importante au Canada, mais je ne sais pas ce que le gouvernement fédéral peut réellement faire à ce sujet. Il pourrait investir de manière à aider les chercheurs à communiquer davantage au public leurs recherches et la passion qui les anime, mais il ne peut pas faire plus que ce que les chercheurs sont eux-mêmes prêts à faire.



Durant votre présidence, le gouvernement aurait triplé le budget du CRSH. Quel est votre secret?

Je ne peux pas vraiment m'attribuer le mérite de cette réussite. J'ai fait de mon mieux. Le moment était propice à bien des égards. Au cours des huit dernières années, le gouvernement a énormément appuyé la recherche et l'éducation.

Ce que j'ai fait, ça a été de répéter, encore et encore, ce que les sciences humaines apportent aux Canadiens. Quand je suis arrivé à Ottawa, c'est Henry Friesen – à l'époque président de l'ancien Conseil de recherches médicales – qui m'a donné le meilleur conseil qui soit. Il m'a alors dit : « Marc, à Ottawa, tu dois répéter et répéter la même histoire... jusqu'à ce qu'on finisse par te croire. » Et il avait raison. Ça semble avoir marché.

Si vous aviez carte blanche, que changeriez-vous au CRSH? À Ottawa? Dans les universités canadiennes? J'insufflerais un peu plus de fierté.

Pour ce qui est du CRSH, ça veut dire inciter les personnes qui y travaillent à être fières de la recherche qu'il finance. En parler davantage. En faire un sujet de conversation à table.

Pour les gens à Ottawa, ça veut dire reconnaître que la communauté des chercheurs a beaucoup à offrir au monde.

Pour les universités canadiennes, ça veut dire se rendre compte de leurs forces et les mettre en valeur. Travailler au CRSH m'a amené à estimer à sa juste valeur le système universitaire canadien. J'ai appris à apprécier la qualité de ses établissements d'enseignement, l'énergie que les gens ont investie pour les mettre sur pied et la façon dont ils appuient la société civile.

Quand votre mandat au CRSH prendra fin, vous redeviendrez un universitaire et retournerez à l'Université de Montréal. Votre expérience au CRSH a-t-elle changé vos objectifs de recherche?

Ça oui, complètement. Mes années au CRSH m'ont permis de diversifier mon expertise ainsi que mon

expérience et ont aiguisé mon intérêt pour l'éducation et la politique scientifique. C'est ce sur quoi je veux travailler au cours des prochaines années. Quel est l'avenir des universités? De la société du savoir? Des disciplines universitaires? Comment pouvons-nous mieux mesurer l'impact de la recherche?

Ça me rappelle une question que mon père me posait tout le temps : « Marc, que fais-tu exactement? C'est quoi, la sociologie? En quoi ton travail fait-il une différence pour l'humanité? » Il était propriétaire d'un atelier d'usinage où on fabriquait des appareils de précision. C'était un homme très ouvert, mais qui avait les pieds sur terre. Chaque fois que je fais de la recherche, je pense à cette question et je me demande s'il comprendrait mes travaux.

Dans ce cas, comment expliqueriez-vous la recherche en sciences humaines au Canadien moyen? Comment lui feriez-vous comprendre l'importance qu'elle joue dans sa vie de tous les jours?

La recherche en sciences humaines traite de questions qui sont au cœur de la vie des Canadiens. Peu importe où on regarde – croissance économique et emploi, religion, relations multiethniques, guerre, paix ou protection de la confidentialité –, on trouve des humanistes et des spécialistes des sciences sociales à l'œuvre.

Mais il y a là un paradoxe : bien que les Canadiens soient préoccupés par ces questions, ils ignorent que c'est la recherche en sciences humaines qui les façonne. Ils ne réalisent pas qu'ils pourraient – et devraient – puiser dans les connaissances qu'elle génère pour les aider à comprendre et à améliorer le monde dans lequel ils vivent.

C'est pour ça que nous devons communiquer de façon plus efficace ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Chaque humaniste et chaque spécialiste des sciences sociales devraient tenter de répondre à la question de mon père. Et c'est le rôle du CRSH de mettre au point des programmes pour les y aider.

LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES TRAITE DE QUESTIONS QUI SONT AU CŒUR DE LA VIE DES CANADIENS. PEU IMPORTE OÙ ON REGARDE, ON TROUVE DES HUMANISTES ET DES SPÉCIALISTES DES SCIENCES SOCIALES À L'ŒUVRE.

À propos du CRSH

GOVERNANCE

Le CRSH est un organisme fédéral autonome qui a été constitué par une loi du Parlement en 1977 afin de promouvoir et de financer la recherche en sciences humaines.

Dirigé par un conseil de 22 membres qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie, le CRSH forme des partenariats intellectuels et financiers avec des organismes des secteurs public et privé afin de cibler la recherche et d'appuyer l'élaboration de meilleures politiques et pratiques dans les secteurs-clés de la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du Conseil du CRSH se réunissent régulièrement afin d'établir les priorités en ce qui concerne les politiques et les programmes, d'allouer les budgets et de conseiller le ministre de l'Industrie et le Parlement sur les politiques de recherche touchant les disciplines des sciences humaines.

MEMBRES DU CONSEIL

Du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005

Président

Marc Renaud
Président, CRSH

Membres

Penelope M. Ayre Rowe
Vice-présidente, CRSH
Directrice générale, Community Services Council of
Newfoundland and Labrador
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Marcel Boyer
Titulaire de la Chaire Bell Canada en
économie industrielle
Université de Montréal

Tim Brodhead
Président-directeur général, Fondation de la famille
J. W. McConnell
Montréal (Québec)

Sean Caulfield
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en
gravure de reproduction
University of Alberta

Richard Cloutier
Professeur titulaire, psychologie
Université Laval

Jean-Douglas Comeau
Doyen, Écoles d'immersion
Université Sainte-Anne

Andrée Courtemanche
Professeure titulaire, histoire et géographie
Université de Moncton

Mary M. Crossan
Titulaire de la Chaire Donald K. Jackson
en entrepreneurship
The University of Western Ontario

Yves Gingras
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en
histoire et sociologie des sciences
Université du Québec à Montréal

Karen R. Grant
Vice-rectrice, Affaires universitaires
University of Manitoba

Greg R. Halseth
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en
études rurales et en études des petites villes
University of Northern British Columbia

Linda Hughes
*Présidente et éditrice, The Edmonton Journal
Edmonton (Alberta)*

Gregory Kealey
*Vice-recteur à la recherche
University of New Brunswick*

Thomas Kierans
*Président, Formation mondiale CSI inc.
Toronto (Ontario)*

Camille Limoges
*Chercheur indépendant et consultant
Outremont (Québec)*

James R. Miller
*Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur
les relations entre les populations autochtones
et les nouveaux arrivants
University of Saskatchewan*

Keren Rice
*Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en
linguistique et études autochtones
University of Toronto*

Stan M. Shapson
*Vice-recteur, Recherche et innovation
Université York*

S. Martin Taylor
*Vice-recteur à la recherche
University of Victoria*

Vianne Timmons
*Vice-rectrice à l'enseignement
University of Prince Edward Island*

Catherine Wilson
*Professeure titulaire, philosophie
The University of British Columbia*

Membres associés

Alan Bernstein
*Président, Instituts de recherche en santé du Canada
Ottawa (Ontario)*

Tom Brzustowski
*Président, Conseil de recherches en sciences
naturelles et en génie du Canada
Ottawa (Ontario)*

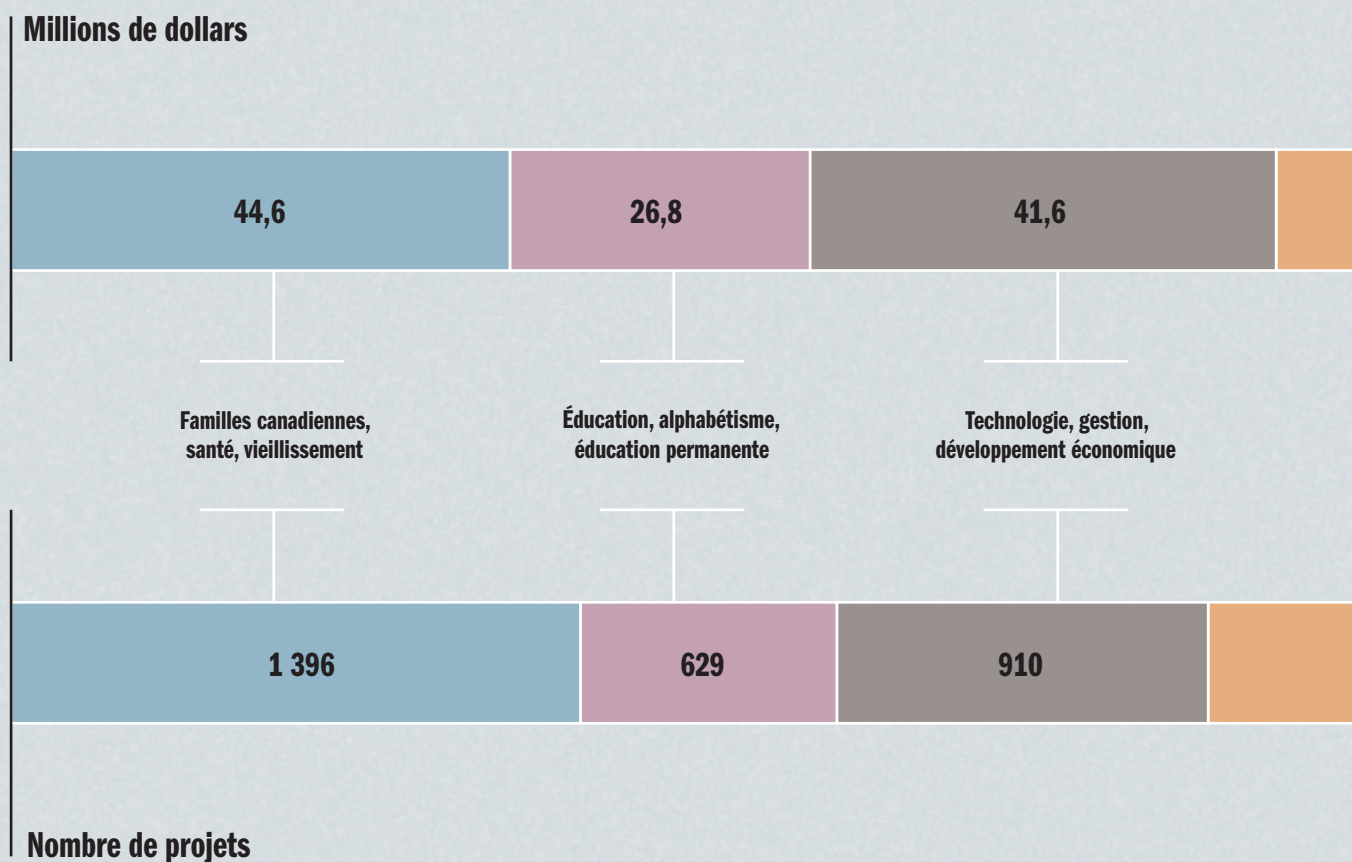
ÉVALUATION PAR LES PAIRS

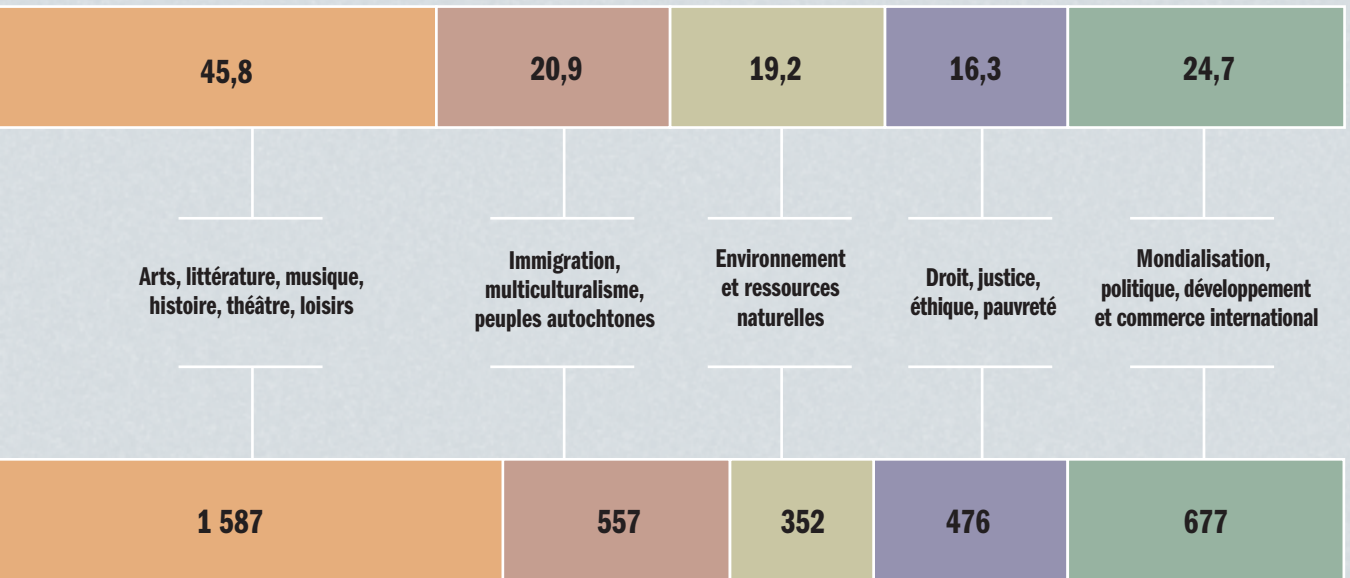
Le CRSH accorde ses subventions et ses bourses par l'intermédiaire d'un processus indépendant national d'évaluation par les pairs destiné à garantir l'excellence. L'évaluation par les pairs est reconnue dans le monde entier comme la façon la plus objective et efficace d'allouer des fonds publics à la recherche.

Chaque année, des comités de sélection bénévoles formés de quelque 300 chercheurs et experts canadiens évaluent des milliers de propositions de recherche et, en se fondant sur l'excellence universitaire, l'importance de la recherche pour l'avancement des connaissances et d'autres critères-clés, ils recommandent les projets à subventionner. Neuf mille autres experts canadiens et internationaux fournissent des évaluations écrites des propositions afin d'aider les comités d'évaluation à prendre leurs décisions.

Investissements du CRSH

2004-2005





ÉTATS FINANCIERS

Rapport du vérificateur	39
Responsabilité de la direction	40
Situation financière	41
Résultats	42
Passif net	43
Flux de trésorerie	44
Notes	45



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil de recherches en sciences humaines
et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2005 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 27 mai 2005

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences humaines pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

Le directeur des finances



Germain Tremblay
(Agent financier supérieur à plein temps)

Le directeur général

Direction des services administratifs communs



Michel Cavallin
(Agent financier supérieur)

27 mai 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars 2005

(en milliers de dollars)	2005	2004
ACTIF		
Actif financier		
Montant à recevoir du Trésor	2 836 \$	3 419 \$
Débiteurs (note 4)	982	553
Avances	5	4
Total de l'actif financier	3 823	3 976
Actif non financier		
Charges payées d'avance	44	48
Immobilisations (note 5)	2 059	1 500
Total de l'actif non financier	2 103	1 548
	5 926 \$	5 524 \$
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 899 \$	3 428 \$
Vacances et congés compensatoires	779	760
Produits reportés (note 7)	467	464
Indemnités de cessation d'emploi (note 8)	2 121	1 741
Total du passif	6 266	6 393
PASSIF NET (note 9)	(340)	(869)
	5 926 \$	5 524 \$

Éventualités (note 12)

Engagements (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

Le président



Marc Renaud

Le directeur général - Direction des services administratifs communs



Michel Cavallin

ÉTAT DES RÉSULTATS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

(en milliers de dollars)	2005	2004
PRODUITS		
Dons de recherche	- \$	40 \$
Intérêts sur débiteurs en souffrance	1	3
Gain sur aliénation d'immobilisations excédentaires	-	2
Total des produits	1	45
CHARGES		
Subventions et bourses - sciences humaines		
Subventions de recherche	85 548	77 459
Bourses de formation	66 810	48 678
Stratégiques	32 621	30 324
Chaires de recherche du Canada	41 152	32 167
Initiative de la nouvelle économie	19 344	17 469
Diffusion de la recherche	7 031	6 097
Dons pour la recherche	-	40
	252 506	212 234
Subventions - programme des coûts indirects de la recherche (note 14)	244 518	224 182
Exploitation (note 10)		
Salaires et avantages sociaux	15 646	14 165
Services professionnels et spéciaux	3 708	3 884
Logement et locations	2 169	1 915
Transport et communications	1 856	1 297
Information	464	875
Amortissement des immobilisations	659	552
Services publics, fournitures et approvisionnements	323	329
Réparation et entretien	279	303
Perte sur aliénation d'immobilisations	2	23
	25 106	23 343
Total des charges	522 130	459 759
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	(1 063)	(711)
Coût d'exploitation net	521 066 \$	459 003 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU PASSIF NET

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

(en milliers de dollars)	2005	2004
Passif net, en début d'exercice	(869)\$	(840)\$
Coût d'exploitation net	(521 066)	(459 003)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	2 969	2 557
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	519 209	454 876
Variation du montant à recevoir du Trésor	(583)	1 541
PASSIF NET, en fin d'exercice	(340)\$	(869)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

(en milliers de dollars)	2005	2004
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Coût d'exploitation net	521 066 \$	459 003 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net :		
Charge pour mauvaises créances	(34)	–
Amortissement des immobilisations (note 5)	(659)	(552)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	(2 969)	(2 557)
Perte sur aliénation d'immobilisations	(2)	(23)
Variations à l'état de la situation financière :		
Débiteurs liés à l'exploitation	463	133
Avances	1	(318)
Charges payées d'avance	(4)	17
Créditeurs et charges à payer	529	(1 490)
Vacances et congés compensatoires	(19)	(97)
Produits reportés	(3)	(6)
Indemnités de cessation d'emploi	(380)	(78)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	517 989	454 032
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	1 220	844
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	1 220	844
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	519 209 \$	454 876 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. POUVOIRS ET OBJECTIF

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les programmes du Conseil apportent un appui au moyen de subventions et de bourses pour la recherche fondamentale (effectuée par des chercheurs individuels et par des équipes de recherche), la recherche ciblée (effectuée par des équipes multidisciplinaires et des réseaux de recherche), la formation avancée en recherche (au niveau doctoral et postdoctoral) et la diffusion de la recherche.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par des crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'ensemble des sorties de fonds, nettes des rentrées de fonds, y compris les opérations interministérielles du gouvernement fédéral. Un montant correspondant est comptabilisé directement au passif net.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent. Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont constatés comme produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel les fins déterminées surviennent.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

· *Subventions et bourses*

Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

· *Indemnités de cessation d'emploi*

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi dans le cadre d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ce régime d'avantages sociaux n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par les crédits parlementaires des années futures.

· *Vacances et congés compensatoires*

Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

· *Cotisations au Régime de pension de la fonction publique*

Les employés éligibles participent au Régime de pension de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les contributions du Conseil reflètent le coût total comme employeur. Selon la loi actuelle, la cotisation versée par le Conseil au régime s'élève à 2,14 fois celle versée par l'employé pour les services rendus au cours de l'exercice. Les cotisations sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus et représentent l'obligation totale de pension du Conseil. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles au Régime de pension de la fonction publique.

· *Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement*

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement au passif net.

e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

f) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

g) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1^{er} avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition	Le moindre de la vie
Améliorations locatives	utile ou de la durée du bail

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont la provision pour indemnités de cessation d'emploi et la durée de vie utile des immobilisations. Les montants réels pourraient différer des estimations.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

3. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et toute portion inutilisée ne peut être reportée. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et du total des crédits parlementaires utilisés :

(milliers de dollars)	2005	2004
COÛT D'EXPLOITATION NET	521 066 \$	459 003
Rajustements sans incidence sur les crédits :		
Plus Gain sur aliénation de biens excédentaires de l'État	-	2
Intérêts sur débiteurs en souffrance	1	3
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 063	711
Moins Amortissement des immobilisations	(659)	(552)
Provisions pour vacances et congés compensatoires	(19)	(97)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(2 969)	(2 557)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	(380)	(78)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits :		
Plus Acquisitions d'immobilisations	1 220	845
Charges payées d'avance	44	48
Autres rajustements	43	170
TOTAL DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS	519 410 \$	457 498 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés

(milliers de dollars)	2005	2004
SUBVENTIONS ET BOURSES		
Budget principal – Crédit 105	486 167 \$	209 947 \$
Plus Budgets supplémentaires	29 971	241 741
Moins Affectation bloquée	(14 000)	(13 000)
Crédit périmé pour subventions et bourses	(5 112)	(2 311)
Charges de subventions et bourses	497 026	436 377
CHARGES D'EXPLOITATION		
Budget principal – Crédit 100	17 983	15 455
Plus Budgets supplémentaires, augmentations salariales	4 284	4 384
Moins Crédit d'exploitation périmé	(2 058)	(1 020)
Rajustement pour paie rétroactive	–	177
Charges d'exploitation	20 209	18 996
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 175	2 125
TOTAL DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS	519 410 \$	457 498 \$

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés

(milliers de dollars)	2005	2004
LIQUIDITÉS NETTES FOURNIES PAR LE GOUVERNEMENT	519 209 \$	454 876 \$
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 063	711
Variation des débiteurs	(429)	(177)
Variation des avances	(1)	318
Variation des créditeurs et charges à payée	(529)	1 490
Variation des produits reportés	3	6
Autres rajustements	94	274
TOTAL DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS	519 410 \$	457 498 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

4. DÉBITEURS

(milliers de dollars)	2005	2004
Autres ministères	491 \$	274 \$
Tiers	532	286
Provision pour créances douteuses	(41)	(7)
TOTAL DES DÉBITEURS	982 \$	553 \$

5. IMMOBILISATIONS

Catégorie d'immobilisation	2005			2004	
	Solde d'ouverture	Ajouts nets pour l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	1 424 \$	515 \$	(1 193)\$	746 \$	522 \$
Logiciels	648	64	(371)	341	411
Autre matériel	128	81	(85)	124	30
Mobilier	1 231	75	(862)	444	457
Améliorations locatives	193	361	(150)	404	80
TOTAL	3 624 \$	1 096 \$	(2 661)\$	2 059 \$	1 500 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 s'élève à 659 121 \$ (552 216 \$ en 2004).

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(milliers de dollars)	2005	2004
Tiers	2 012 \$	2 176 \$
Autres ministères	887	1 252
TOTAL DES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	2 899 \$	3 428 \$

7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations afférentes au fonds de dotation des bourses de la Reine ainsi que les fonds réservés reçus sous forme de dons privés et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

a) Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui a été déposé au Trésor et est restreint à l'interne pour les fins déterminées dans le passif net (voir note 9). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil, et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

(milliers de dollars)	2005	2004
Solde, début de l'exercice	60 \$	52 \$
Intérêts reçus	6	8
SOLDE, FIN DE L'EXERCICE	66 \$	60 \$

b) Cadeaux, dons et legs restreints

Les produits reportés incluent aussi les opérations pour les encaissements, les intérêts connexes générés ainsi que les déboursés reliés aux cadeaux, dons et legs privés et restreints reçus pour les fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil, et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

(milliers de dollars)	2005	2004
Solde, début de l'exercice	404 \$	406 \$
Dons restreints reçus	2	2
Intérêts reçus	5	6
Bourses versées	(10)	(10)
SOLDE, FIN DE L'EXERCICE	401 \$	404 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite telles que le prévoient les conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de pension

Le Conseil et tous les employés éligibles contribuent au Régime de pension de la fonction publique. Ce régime de pension fournit des prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen à la retraite. Le Régime est complètement indexé à l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation. La cotisation du Conseil au Régime de pension de la fonction publique durant l'exercice s'élève à 1 594 101 \$ (1 359 465 \$ en 2004).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

b) Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil paie des indemnités de cessation d'emploi à ses employés basées sur les années de service et le salaire final. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les opérations, à la date du bilan, se détaillent comme suit :

(milliers de dollars)	2005	2004
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice	1 741 \$	1 663 \$
Coût de l'exercice	544	226
Indemnités payées au cours de l'exercice	(164)	(148)
PROVISION POUR INDEMNITIÉS DE CESSATION D'EMPLOI, À LA FIN DE L'EXERCICE	2 121 \$	1 741 \$

9. PASSIF NET

Le gouvernement du Canada inclut dans ses produits et charges les opérations relatives à certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est un compte à fins déterminées consolidé constitué d'une dotation de 250 000 \$. Les opérations relatives au fonds de dotation sont inclus dans les produits reportés (voir note 7a). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers mais est restreinte à l'interne à des fins déterminées. Le détail du passif net s'explique comme suit :

(milliers de dollars)	2005	2004
Solde du compte à fins déterminées consolidé – fonds de dotation	250 \$	250 \$
Passif net excluant le fonds de dotation	(590)	(1 119)
PASSIF NET	(340) \$	(869) \$

10. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

(milliers de dollars)	2005	2004
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	2 000 \$	1 659 \$
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	888	814
Autres services fournis gratuitement	81	84
Total des services fournis gratuitement	2 969 \$	2 557 \$

11. SUBVENTIONS, BOURSES ET AUTRES DÉPENSES ADMINISTRÉES ET PAYÉES POUR DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT AINSI QUE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom de ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 153 554 687 \$ (116 149 245 \$ en 2004). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement.

Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations. Ces frais se sont élevés à 358 079 \$ durant l'exercice (404 923 \$ en 2004).

12. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, le montant estimatif est comptabilisé dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité en matière d'emploi. Le passif éventuel découlant d'une telle responsabilité pourrait s'élever à 1,9 M\$. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminé pour l'instant. S'il y a lieu, le Conseil comptabilisera l'effet de cette réclamation dans l'exercice au cours duquel le litige sera résolu.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

13. ENGAGEMENTS

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2005, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

(milliers de dollars)

2005-2006	252 201 \$
2006-2007	174 329
2007-2008	98 562
2008-2009	37 229
2009-2010 et exercices ultérieurs	18 944

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futures. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

(milliers de dollars)

2005-2006	17 \$
2006-2007	11
2007-2008	6
2008-2009	6
2009-2010	6

14. PROGRAMME DES COÛTS INDIRECTS DE LA RECHERCHE

En 2003-2004, le Conseil a été chargé d'administrer un programme des coûts indirects de la recherche au nom des organismes subventionnaires fédéraux (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada). Ce programme accorde des subventions annuelles aux établissements d'enseignement postsecondaires canadiens et à leurs divers hôpitaux et instituts de recherche dont les chercheurs sont subventionnés par au moins un des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ces subventions visent à défrayer une portion des coûts indirects associés à la recherche postsecondaire financée par le gouvernement fédéral.

